

Martinique



Cultures maraîchères

N° 6 - 1er au 30 Juin
2025

Animateurs inter-filière et filière diversification :

Teddy OVARBURY (FREDON Martinique)

Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique)

Crédit photos :

FREDON Martinique

PRÉVISION SAISONNIÈRE juillet à septembre 2025

Légèrement moins pluvieux et plus chaud.

JUIN, ALIZÉS SOUTENUS
ET CHARGÉS DE
POUSSIÈRES.
PRÉCIPITATIONS EN
BERNE.

SYNTHÈSE À LA STATION DE RÉFÉRENCE DU LAMENTIN



28,5°C

Sur 28°C
attendus



+12h30

207h35 sur
195h05 attendus



79,7mm

Sur 166,6 mm
attendus



23 km/h

Sur 17,6 km/h
habituellement

FAITS MARQUANTS

Le mois de juin a connu 26 jours de brume de poussières de sable pour une moyenne de 18 jours.

Sept ondes ont traversé l'île, mais n'ont pas donné de précipitations notables.

ASTÉRACÉES



- **Pression faible** pour les bioagresseurs observés;
- Les conditions climatiques ont été favorables aux ravageurs (aleurodes, ouches mineuses), soyez vigilent.

CUCURBITACÉES



- Le *Thrips palmi* menace la culture pour le mois à venir. Des mesures sont à mettre en pratique.

SOLANACÉES



- Absence de culture dans le réseau.

FOCUS

Pas de focus pour ce mois

Asteracées

LAITUE

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES

Variété	Nombre observations	Stade végétatif
Batavia	7	Rosette à pommaison
Feuille de chêne rouge	3	Rosette à pommaison
Feuille de chêne verte	4	Rosette à pommaison
Total	14	



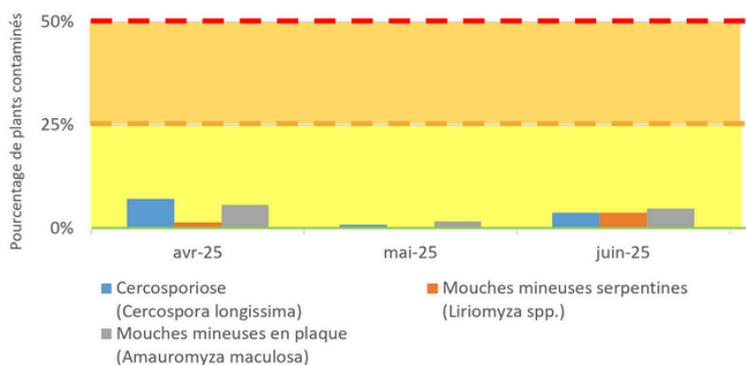
PRESSIION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DES BIOAGRESSEURS SUR LAITUE

Faible	Moyen	Élevée
<25%	[25%-50[>50%

	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25
Cercosporiose (<i>Cercospora longissima</i>)	0%	3%	8%	6%		30%	24%	16%	14%	3%	7%	1%	4%
Mouches mineuses serpentine (<i>Liriomyza spp.</i>)	12%	8%	5%	1%		2%	2%	7%	3%	4%	1%	0%	4%
Mouches mineuses en plaque (<i>Amauromyza maculosa</i>)	21%	10%	10%	2%		39%	11%	7%	8%	3%	6%	2%	5%

Évolution de la pression biotique des bioagresseurs sur les trois derniers mois



Globalement, les dégâts des nuisibles se sont maintenus à une faible pression durant les trois derniers mois.

CERCOSPORIOSE



PRESSION FAIBLE

Mois actuel

4%

Mois précédent

1%

Juin 2024

0%

Conditions optimales pour le nuisible : • Pluies fréquentes • Températures élevées

Situation terrain : le champignon n'a été détecté qu'au nord, sur la commune du Morne-Rouge. Le sarclage ainsi que l'élimination des déchets de culture et le nettoyage des pommes ont été couramment réalisés.

Évaluation du risque : la pression exercée par la cercosporiose est restée en dessous du seuil de contamination faible (<25%), bien qu'une légère augmentation des plants touchés ait été observée par rapport au mois précédent (1% → 4%), les conditions climatiques n'étant pas favorables à son développement. La présence du nuisible, associée à l'entrée de la période cyclonique, présente un **risque de contamination moyen** pour le mois à venir, nécessitant une vigilance accrue.

Mesures prophylactiques générales :

- Préférer l'irrigation au goutte-à-goutte ou par système localisé qui permet de réduire l'intensité des dégâts par rapport à l'aspersion
- Éliminer d'une part les déchets de culture après la récolte, et d'autre part les déchets de nettoyage des pommes
- Pratiquer des rotations de culture

MOUCHES MINEUSES SERPENTINES



PRESSION FAIBLE

4%

0% le mois précédent

12% en juin 2024

5%

PRESSION FAIBLE

2% le mois précédent

21% en juin 2024

MOUCHES MINEUSES EN PLAQUE



Conditions optimales pour le nuisible : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain : les dégâts ont été à peine notables. Les parcelles ont été sarclées régulièrement.

Évaluation du risque : la pression des mouches mineuses est restée en dessous du seuil de contamination faible durant le mois (moins de 25 % de plantes affectées), bien qu'une légère hausse des populations de ces bioagresseurs ait été observée en raison de conditions climatiques favorables, caractérisées par peu de pluie et des températures idéales. Cela suggère **un risque de pression faible à moyen pour le mois prochain.**

Mesures prophylactiques :

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords

Cucurbitacées

RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES

Culture	Nombre d'obs	Stade végétatif
concombre	3	nouaison / développement du fruit
Total	3	



PRESSIION BIOTIQUE

ÉVOLUTION DU NIVEAU D'ATTAQUE DES BIOAGRESSEURS SUR CUCURBITACÉES

	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25
Aleurodes (<i>Bemisia tabaci</i>)											0%	4%	11%
Mouches mineuses serpentines (<i>Liriomyza spp.</i>)											0%	0%	0%
Thrips (<i>Thrips palmi</i>)											27%	0%	40%

Légende :

	Pas de données
0%	Pression nulle
1%-25%	Pression faible
26%-50%	Pression moyenne
> 50 %	Pression forte

La culture de concombre a principalement été attaquée par le *thrips palmi*. Une situation inquiétante qui pourrait avoir un impact conséquent sur le rendement.

ALEURODES



PRESSION FAIBLE

Mois actuel

11%

Mois précédent

4%

juin 2024

0%

Conditions optimales pour le nuisible : • Temps sec • Températures élevées

Situation terrain : quelques individus présents en fin de mois sur une parcelle de concombre.

Évaluation du risque : la présence d'aleurodes adultes le mois dernier associée à des conditions climatiques favorables à ce bioagresseur a entraîné une hausse de l'infestation. Cependant, celle-ci demeure sous le seuil de pression faible (<25% de plants contaminés). Ces données impliquent **un risque de contamination moyen** pour le mois à venir ([25%-50%]).

Mesures prophylactiques:

- Utiliser des plants saints (vitroplants, plants de pépinières insecte-proof)
- Favoriser les ennemis naturels
- Introduire des auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle

- [Liste des produits de biocontrôle autorisés en bio](#)



MOUCHES MINEUSES SERPENTINES



PRESSION NULLE

Mois actuel

0%

Mois précédent

0%

juin 2024

0%

Conditions optimales pour le nuisible : • Températures entre 20°C et 30°C

Situation terrain : absence du bioagresseur.

Évaluation du risque : la gestion de l'état sanitaire des plants et des parcelles ont permis de maintenir des parcelles exemptes de mouches mineuses depuis le mois d'avril. Le temps sec du mois reste une condition favorable aux bioagresseurs. De ce fait, **une faible pression est à prévoir pour le mois à venir.**

Mesures prophylactiques :

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords

THRIPS (THRIPS PALMI)



PRESSION MOYENNE

Mois actuel

40%

Mois précédent

0%

juin 2024

33%

Conditions optimales du nuisible : • Température chaude

Situation terrain : dégâts observés sur plusieurs plants mais de faible intensité.

Évaluation du risque : une augmentation des dégâts de thrips (0% → 40%) a été constatée après la plantation d'une nouvelle parcelle de concombres. Les conditions climatiques ont été favorables au bioagresseurs et **un risque de forte pression** est à prévoir pour le mois à venir.

Mesures prophylactiques:

- Utiliser des plants saints (vitroplants, plants de pépinières insecte-proof)
- Favoriser les ennemis naturels
- Introduire des auxiliaires
- Gérer l'enherbement
- Utiliser des produits de biocontrôle

- [Liste des produits de biocontrôle autorisés en bio](#)



Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

2

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

3

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Retrouvez plus d'information dans la [note nationale Abeilles & Pollinisateurs](#) qui propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.

LES CÉCIDOMYIES DES FLEURS

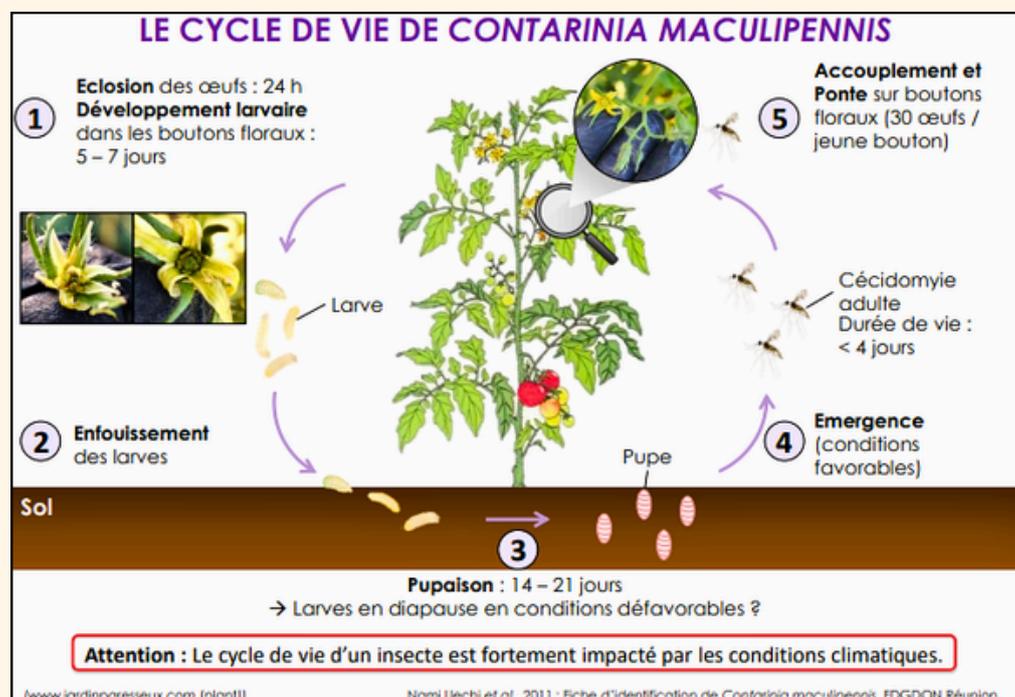
DESCRIPTION

La cécidomyie des fleurs est un diptère nématocère dont l'adulte est un moucheron de 0.5 à 3mm aux longues antennes. La larve est un asticot de 0.5 à 5mm causant des dégâts sur les boutons floraux.

Sur les 33 espèces phytophages identifiées, deux espèces sont des ravageurs potentiels de la tomate :

Contarinia lycopersici et ***C. maculipennis***.

CYCLE DE VIE

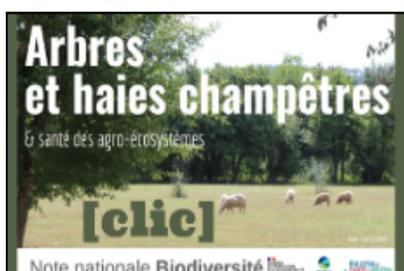


MOYENS DE LUTTE POTENTIELS

- Couverture du sol (paillage, couvert végétal)
- Filet anti-insectes
- Favoriser la présence d'auxiliaires
- Irrigation raisonnée (éviter un sol humide)
- Rotation des cultures
- Désinfection du sol

DOCUMENTS RELATIFS AUX CÉCIDOMYIES DES FLEURS :

- [PISTIL - La cécidomyie des fleurs](#) (IT2)
- [Fiche d'identification C.Maculipennis](#) (BSV Réunion)



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.
La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.
Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.



Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

